

## Antenne de Lure 2020-2021

### Informations complémentaires à lire attentivement

#### A. Consignes générales pour le remplissage de toutes les fiches d'inscription et les chèques

- Toute fiche doit être entièrement renseignée même en cas de renouvellement.
- Quand les réponses sont proposées, vous barrez celles qui ne vous concernent pas ou cochez les cases à retenir
- Un chèque ne doit concerner qu'une seule inscription (inscription annuelle UO, adhésion ADAUO, une sortie, un spectacle.....). Respectez bien l'ordre des chèques, il est indiqué sur la fiche.
- L'objet de tout chèque doit être facilement identifiable en particulier :
  - quand l'émetteur est différent de la personne demandant son inscription,
  - quand le chèque concerne collectivement plusieurs personnes, vous notez alors l'émetteur sur la fiche d'inscription pour laquelle il est remis ou en l'absence de fiche, au crayon, au dos du chèque, vous indiquez l'objet et la ou les personnes concernées ( ex : bus 15.03 pour Mme XX et Mme YY)

#### B. Fiche d'inscription à l'UO-FC ou à la seule ADAUO

- Une fiche ne peut servir que pour une personne. Elle doit être entièrement remplie. Les couples impriment une feuille supplémentaire ou la réclament au moment de leurs inscriptions.
  - Être retraité est souvent votre situation actuelle mais ne peut jamais être votre profession ou votre dernière profession exercée.
  - Les adresses mail et le téléphone ne sont utilisés que pour une communication plus rapide et moins coûteuse en travail et argent. Ils ne sont ni divulgués, ni ne font l'objet d'un commerce
  - Dans le cas d'un renouvellement, **soulignez** la ou les coordonnées modifiées depuis votre dernière inscription.
  - Les parties UO et ADAUO ne peuvent pas être séparées. **Avec la fiche entièrement remplie, vous remettez 2 chèques ou une copie de votre avis d'imposition complet et un chèque.**
- Si vous adhérez à la seule ADAUO sans vous inscrire à l'UO-FC :
  - vous **remplissez entièrement** la partie identification de **Nom** à **étiez-vous déjà .....** ,
  - vous **barrez** la partie inscription à l'UO, service commun ;
  - vous **cochez** la partie Adhésion à l'ADAUO
  - et vous **remettez** la fiche entière avec un chèque à l'ordre d'ADAUO
- **Remise** de la fiche, du ou des chèques avec éventuellement l'avis d'imposition à une permanence de rentrée dès le 4 septembre

#### C. Les fiches d'inscription à une activité

- **Toutes les personnes inscrites sur une même fiche** doivent être désignées : **nom, prénom, adresse.**
- Les calculs qui établissent le coût de l'activité doivent clairement apparaître
- Chaque chèque remis doit être clairement identifié sur la fiche, en particulier son émetteur s'il est différent de la personne qui a rempli la fiche.
- **Remise de la fiche** : avant une conférence et avant la date limite, à Denise Chappuis ou sa remplaçante. Après cette date, vous risquez d'être en liste d'attente ou de compromettre la bonne finalisation de l'activité.

#### D. L'Assemblée générale de l'Antenne

La date de l'AG de Lure n'est fixée. Elle sera organisée en dehors d'un jeudi soir, soit un jeudi avant une conférence dont le conférencier arrive à Lure vers 18h, soit un autre jour qui fera consensus. Cela permettra sans doute de mieux répondre à l'incertitude de situation sanitaire si besoin. Mais il n'empêche **qu'il est obligatoire d'élire un bureau** profondément renouvelé et augmenté de quelques bénévoles pour un meilleur partage de tâches. Chacun est concerné et doit y réfléchir.

#### D. L'hybridation des conférences : en salle ou devant votre ordinateur

Il est nécessaire de recenser vos besoins en maniement de votre ordinateur et prévoir la meilleure façon d'y face avant la rentrée. D'où l'urgence de l'enquête en annexe.

#### D. Les sorties

##### La Fontaine Saint-Desle : vendredi 16 octobre

Elle se trouve dans les bois entre Lure et Saint Germain à l'ouest de la D 486. On y va à pied depuis le parking du Tertre. C'est une promenade facile de 3 km. Cependant des chaussures normales de marche sont recommandées. C'était jusqu'en 1940 un lieu de pèlerinage populaire.

##### Dijon pour le Musée des Beaux-Arts et une soirée à l'Auditorium ; vendredi 26 mars 2021

La date a été fixée pour « La voix Humaine et Point d'Orgue » à 20h à l'Auditorium ( durée 2H)  
Deux œuvres courtes en miroirs représentant Elle et Lui. La voix humaine, pièce de Cocteau mise en musique par Poulenc à laquelle le compositeur et organiste Thierry Escaich a imaginé une suite avec les mots d'Olivier Py, metteur en scène de l'ensemble. Avec Patricia Petibon dans le rôle féminin. Tarif plein maxi 65€ et réduction groupe, env.15% partir de 10 personnes  
Pendant la journée nous visiterons le Musée des Beaux-Arts, la Chartreuse de Champmol, la cathédrale...

##### L'Ecclesia :

Ce centre d'interprétation des fouilles de Luxeuil n'est pas encore inauguré. Nous pensons qu'il le sera en fin d'année. Par contre, nous ignorons ce que seront ses horaires d'ouverture. La date est donc en attente

##### AG de l'ADAUO : Lons le Saunier, mardi 4 mai 2021

Cette sortie qui lie statuts de l'ADAUO, rencontre des auditeurs de toute la Franche-Comté et découverte d'une ville est organisée par nos services bisontins. Ne pas oublier de retenir la date dans votre agenda.

##### Visite de Reims, le lundi 31 mai et le mardi 1 juin 2021 :

Elle reprend le programme annulé cette année. Les inscrits 2019-2020 sont prioritaires mais il reste des places pour vous. Les tarifs précédents (300 € en chambre double avec 40€ pour chambre individuelle) ne devraient pas connaître de véritable hausse mais nous ne sommes protégés par nos acomptes que pour l'Office de tourisme.

##### La Grande Saline de Salins et le musée du sel :

Une remarquable réhabilitation de la Grande Saline qui nous permettra une plongée dans l'exploitation du sel, complétée par l'histoire du sel qui a fait la richesse de Salins et sa région pendant des siècles. La visite aura lieu mai-juin ou dès la rentrée 2021. C'est un site classé par l'UNESCO.

**Adresse des courriers postaux jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre**

**Nicole Petitot 113 avenue de la République, 70200 LURE**

**[petitotn@wanadoo.fr](mailto:petitotn@wanadoo.fr) . Tel 03 84 62 77 88**

**Tout courrier postal doit être annoncé par email ou téléphone**

